

Votants : 79  
Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 7 octobre 2016  
Affichage du Compte-rendu Sommaire :  
le 18 octobre 2016

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 17 octobre 2016

### AMENAGEMENT ECONOMIQUE – MISE EN SECURITE ET REQUALIFICATION DE LA ZAE LES CHARMES (BESSINES) : AVENANT 1 AU MARCHE DE TRAVAUX - LOT VRD

#### **Titulaires présents :**

Jérôme BALOGE, Alain BAUDIN, Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BILLY, Marie-Christelle BOUCHERY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Christelle CHASSAGNE, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Joël MISBERT, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Céline VALEZE, Michel VEDIE

#### **Titulaires absents ayant donné pouvoir :**

Jeanine BARBOTIN à Dominique SIX, Anne BAUDOUIN à Stéphane PIERRON, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Charles-Antoine CHAVIER à Jacques BROSSARD, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Lucien-Jean LAHOUSSE, Agnès JARRY à Marie-Chantal GARENNE, Josiane METAYER à Alain PIVETEAU, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Nathalie SEGUIN à Gérard EPOULET

#### **Titulaires absents suppléés :**

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST

#### **Titulaires absents :**

Thierry BEAUFILS, Carole BRUNETEAU, Gérard GIBAUT, Dominique JEUFFRAULT, Simon LAPLACE, Serge MORIN, Yvonne VACKER

#### **Titulaires absents excusés :**

Jeanine BARBOTIN, Anne BAUDOUIN, Sophie BROSSARD, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Rabah LAICHOIR, Josiane METAYER, Sebastien PARTHENAY, Nathalie SEGUIN

**Président de séance :** Jérôme BALOGE

**Secrétaire de séance :** Romain DUPEYROU

## **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**

**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 17 OCTOBRE 2016**

### **AMENAGEMENT ECONOMIQUE – MISE EN SECURITE ET REQUALIFICATION DE LA ZAE LES CHARMES (BESSINES) : AVENANT 1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX - LOT VRD**

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Dans le cadre du projet de mise en sécurité et de requalification de la ZAE les Charmes, la CAN a conclu un marché de travaux avec l'entreprise COLAS centre ouest, titulaire du lot VRD pour un montant total de 471 915,50 € HT.

Afin de répondre à diverses prescriptions techniques, des travaux modificatifs décrits ci-dessous sont rendus nécessaires :

#### **Travaux en moins-value :**

- Non réalisation de places de stationnement sur le domaine public le long de la parcelle AM 176 du fait de créations de places de stationnement supplémentaires sur des parcelles privées ;
- Diminution de la largeur du cheminement le long de la parcelle AM 340 ; les négociations foncières n'ayant pu aboutir avec le propriétaire ;
- Abandon du traitement de l'entrée privée rue des taillées, le riverain ayant modifié son aménagement privatif en cours de chantier ;
- Diminution de la surlargeur de chaussée pour réalisation d'une piste de chantier et assise des bordures coulées, l'entreprise ayant choisi un autre mode opératoire de gestion de la circulation en phase chantier ;

Le montant des travaux de moins-value s'élève à 8 910,38 € HT.

#### **Travaux en plus-value :**

- Réalisation de travaux complémentaires sur voirie et trottoirs sur des emprises non prévues initialement au projet mais rendus nécessaires suite à la réalisation de travaux de réseaux ou pour permettre le raccordement altimétrique du projet sur l'existant ;
- Réalisation d'un bassin d'eaux pluviales avec fond de bassin en béton suite à l'avis des services de l'Etat dans le cadre de l'instruction du dossier loi sur l'eau ;
- Réalisation de places de stationnement sur parcelle privée CAN destinées à être cédées pour compenser les places de stationnement perdues par le pôle médical (échange foncier) dans le cadre du projet d'aménagement ;

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20161020-c14-10-2016-DE  
Date de télétransmission : 20/10/2016  
Date de réception préfecture : 20/10/2016

- Réalisation d'une voie provisoire pour maintenir la desserte du restaurant « Chez Arnold's » pendant les travaux de réseaux ;
- Réalisation d'une signalisation avenue de La Rochelle pour régulation des bus en dehors de l'emprise du chantier en phase 4 ;
- Création d'un stationnement complémentaire le long de l'impasse des chênes en lieu et place d'un espace vert ;

Le montant des travaux de plus-value s'élève à 30 872,05 € HT.

Ces modifications plus amplement détaillées dans l'annexe de l'avenant joint imposent :

- La conclusion d'un avenant 1 avec l'entreprise COLAS centre ouest titulaire du lot VRD pour un montant de 21 961,67 € HT.

Entreprise titulaire	Montant du Marché initial HT	Montant de l'avenant 1 HT	Nouveau montant du marché HT
COLAS Centre ouest	471 915,50 €	21 961,67 €	493 877,17 €

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver l'avenant n° 1 au marché de travaux - lot VRD – conclu avec l'entreprise COLAS et relatif à l'opération de mise en sécurité et requalification de la ZAE, les Charmes.
- Autoriser la signature des documents à intervenir.

**Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.**

Pour : 79  
 Contre : 0  
 Abstention : 0  
 Non participé : 0

**Claude ROULLEAU**

**Vice-Président Délégué**

Accusé de réception en préfecture  
 079-200041317-20161020-c14-10-2016-DE  
 Date de télétransmission : 20/10/2016  
 Date de réception préfecture : 20/10/2016

**AVENANT LOT 1 VRD SIGNALISATION FIXE ET TEMPORAIRE  
COLAS CENTRE OUEST**

26/09/2016

ZAE LES CHARMES

Le présent avenant a pour objet d'inclure au marché de l'entreprise concernée les travaux modificatifs suivant :

- A- La réalisation d'un parking sur parcelle CAN / JUBIEN pour rendre au cabinet médical les places de stationnement qui leur ont été amputées dans le cadre de la réalisation du projet
- B- La réalisation d'une voirie provisoire pour le service assainissement pour minimiser les impacts des travaux sur la circulation
- C- La réalisation d'un bassin EP fond de bassin en béton suite à l'avis de l'état après l'instruction du dossier Loi Sur L'eau
- D- Des travaux complémentaires sur voirie sur des emprises non prévues initialement au projet mais impactées par les travaux d'assainissement
- E- Des travaux de bordure complémentaire Rue des Taillées sur des emprises non prévues initialement au projet
- F- Des travaux complémentaires sur trottoir sur des emprises non prévues initialement au projet mais impactées par les travaux d'assainissement
- G- Stationnement au fond Impasse des Chênes sur des emprises initialement prévues en espaces verts mais remplacée par du stationnement en cours de chantier.
- H- Des travaux de reprise de trottoir en mauvais état vers le quai bus sur des emprises non prévues initialement au projet
- I- Des travaux de reprise de trottoir proche du poste de transformation sur des emprises non prévues initialement au projet mais nécessaire au raccordement altimétrique
- J- Des travaux de reprise du parking "Chataignier" sur des emprises non prévues initialement au projet mais nécessaire au raccordement altimétrique
- K- La réalisation d'une signalisation pour la régulation des bus en phase pour créer une zone de stationnement bus en dehors de la zone de chantier

Le présent avenant a également pour objet de soustraire au marché de l'entreprise concernée les travaux modificatifs suivant :

- L- La suppression des places de stationnement longitudinal parcelles Jubie prévus au projet mais non réalisées
- M- La diminution de la largeur du cheminement de la parcelle GERVAL acquisition foncière n'ayant pu être réalisée sur la totalité de l'emprise prévue
- N- L'abandon du traitement de l'entrée privée rue des Taillées riverain ayant modifié son aménagement privatif en cours de chantier
- O- La diminution de la sur largeur de chaussée pour piste de chantier et assise bordures coulées entreprise ayant choisi un autre mode opératoire de gestion de la circulation en phase chantier

TRAVAUX Zone 1 et 2	TRAVAUX EN PLUS-VALUE SELON DPGF ET PRIX NOUVEAUX	Qté Zone 1	Qté Zone 2	PU MARCHE	PU NOUVEAU	U	Montant ZONE 1	Montant ZONE 2		
Lot 1 VRD - Signalisation fixe temporaire COLAS	<b>A</b>	<b>Réalisation d'un parking sur parcelle CAN / JUBIEN</b>								
	.2.3.1.2	Arrachage de haie	22,00		12,40		ml	272,80		
	.2.3.5	Décapage terre végétale à stocker sur site	24,20		7,50		m3	181,50		
	.2.3.6.1	Encaissement à évacuer voirie, trottoirs, parkings et espaces vert	12,10		7,80		m3	94,38		
	.2.4.1.1	Feutre	121,00		0,80		m2	96,80		
	.2.4.1.3	GNTA 0/31,5 et matériaux recyclés ép=35cr	121,00		4,65		m2	562,65		
	.2.4.2.1	Cloutage dioritique 10/1-	121,00		0,40		m2	48,40		
	.2.4.2.2	Imprégnation 1,5kg ém. bitume	121,00		0,45		m2	54,45		
	.2.4.2.8	Enrobé à chaud 0/10 150kg/m2	121,00		9,40		m2	1137,40		
	.2.4.5.2	Bordure T2	32,00		21,00		ml	672,00		
					<b>SOUS TOTAL</b>		<b>3120,38</b>			
	<b>B</b>	<b>Réalisation d'une voirie provisoire pour le service assainissement</b>								
.2.3.1.2	Arrachage de haie	5,00		12,40		ml	62,00			
.2.3.5	Décapage terre végétale à stocker sur site	9,00		7,50		m3	67,50			
.2.3.6.1	Encaissement à évacuer voirie, trottoirs, parkings et espaces vert	3,00		7,80		m3	23,40			
.2.4.1.1	Feutre	30,00		0,80		m2	24,00			
.2.4.1.3	GNTA 0/31,5 et matériaux recyclés ép=35cr	30,00		4,65		m2	139,50			
					<b>SOUS TOTAL</b>		<b>316,40</b>			
	<b>C</b>	<b>Réalisation d'un bassin EP Fond de bassin en béton</b>								
.2.3.6.1	Encaissement à évacuer voirie, trottoirs, parkings et espaces vert	251,00		7,80		m3	1957,80			
.2.8.1.4	Tranchée * larg= 1,00 prof= 1,50	12,00		41,60		ml	499,20			
.2.8.4.1	Regard de visite Ø 1000 avec tampon série lourd	1,00		1150,00		u	1150,00			
.2.8.7.1	Habillage tête de buse	1,00		250,00		u	250,00			
.2.8.9	Raccordement réseau existant	1,00		500,00		u	500,00			
.2.12.2	Apport TV et épanchage	30,00		8,10		m3	243,00			
.2.8.10.1	Hydrocurage - Passage caméra du réseau Ef	12,00		8,00		ml	96,00			
.2.8.11.1	Plan de récolement réseau	12,00		6,00		ml	72,00			
.2.8.11.2	Plan de récolement par branchement	2,00		10,00		u	20,00			
PN	Ø 400 PP	12,00			118,00	ml	1416,00			
PN	Plus value rive de bassins en béton	42,00			52,30	m2	2196,60			
PN	Plus value coffrage de bassin en béton	70,00			12,85	ml	899,50			
PN	Enrochement Calcaire	18,00			62,00	m3	1116,00			
PN	Poutre Béton section 0,3 x 0,2	2,00			958,00	u	1916,00			
PN	Fond de bassin en béton	60,00			52,30	m2	3138,00			
					<b>SOUS TOTAL</b>		<b>15470,10</b>			

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20161020-c14-10-2016-DE  
Date de télétransmission : 20/10/2016  
Date de réception préfecture : 20/10/2016

**AVENANT LOT 1 VRD SIGNALISATION FIXE ET TEMPORAIRE  
COLAS CENTRE OUEST**

26/09/2016

<b>D</b>	<b>Travaux complémentaires sur voirie</b>							
.2.4.2.13	Rabotage ou scarification du revêtement existant		322,00	1,40			m2	450,80
.2.4.1.9	Reprofilage GNTA dioritique 0/31,5 ép= 5cm à 10 cm		322,00	3,20			m2	1030,40
.2.4.2.1	Cloutage dioritique 10/11		322,00	0,40			m2	128,80
.2.4.2.2	Imprégnation 1,5 kg ém. bitume		322,00	0,45			m2	144,90
.2.4.2.5	Grave Bitume ép = 7 cm OPTIBASE		322,00	10,90			m2	3509,80
.2.4.2.6	Couche d'accrochage 300g/m2 de bitume résiduel		322,00	0,25			m2	80,50
.2.4.2.8	Enrobé BBSG à chaud 5 cm BETOFLEX		322,00	6,90			m2	2221,80
.2.4.2.12	Plus-value pour réalisation d'enrobé de nu		212,00	1,40			m2	296,80
							<b>SOUS TOTAL</b>	<b>7863,80</b>
<b>E</b>	<b>Bordure complémentaire Rue des Tailées</b>							
.2.4.6.2	Bordure T2		25,00	28,00			ml	700,00
							<b>SOUS TOTAL</b>	<b>700,00</b>
<b>F</b>	<b>Travaux complémentaires sur trottoirs</b>							
.2.3.6.1	Encaissement à évacuer voirie, trottoirs, parkings et espaces verts (10cm)		1,30	7,80			m3	10,14
.2.4.1.1	Feutre		25,00	0,80			m2	20,00
.2.4.4.1	GNTA 0/31,5 et matériaux recyclés ép=20cm		25,00	5,95			m2	148,75
.2.4.4.4	1ère couche 1,5kg émulsion de bitume et 6L/m2 de gravillons 4/		25,00	2,00			m2	50,00
.2.4.4.5	2è couche 1,5kg émulsion de bitume et 6L/m2 de gravillons 2/		25,00	2,00			m2	50,00
							<b>SOUS TOTAL</b>	<b>278,89</b>
<b>G</b>	<b>Stationnement au fond Impasse des Chênes</b>							
.2.4.1.1	Feutre		14,00	0,80			m2	11,20
.2.4.1.3	GNTA 0/31,5 et matériaux recyclés ép=35cm		14,00	4,65			m2	65,10
.2.4.2.1	Cloutage dioritique 10/11		14,00	0,40			m2	5,60
.2.4.2.2	Imprégnation 1,5kg ém. bitume		14,00	0,45			m2	6,30
.2.4.2.8	Enrobé à chaud 0/10 150kg/m2		14,00	9,40			m2	131,60
							<b>SOUS TOTAL</b>	<b>219,80</b>
<b>H</b>	<b>Reprise trottoir en mauvais état vers quai bus</b>							
.2.3.6.1	Encaissement à évacuer voirie, trottoirs, parkings et espaces verts (10cm)		8,25	7,80			m2	64,35
.2.4.1.1	Feutre		82,50	0,80			m2	66,00
.2.4.4.1	GNTA 0/31,5 et matériaux recyclés ép=20cm		82,50	5,95			m2	490,88
.2.4.4.4	1ère couche 1,5kg émulsion de bitume et 6L/m2 de gravillons 4/		82,50	2,00			m2	165,00
.2.4.4.5	2è couche 1,5kg émulsion de bitume et 6L/m2 de gravillons 2/		82,50	2,00			m2	165,00
							<b>SOUS TOTAL</b>	<b>951,23</b>

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20161020-c14-10-2016-DE  
Date de télétransmission : 20/10/2016  
Date de réception préfecture : 20/10/2016

**AVENANT LOT 1 VRD SIGNALISATION FIXE ET TEMPORAIRE  
COLAS CENTRE OUEST**

26/09/2016

<b>I</b>		<b>Reprise trottoir proche du poste de transformation</b>							
.2.4.5.1	Bordure P1		16,00	19,00			ml		304,00
.2.3.6.1	Encaissement à évacuer voirie, trottoirs, parkings et espaces verts (10cm)		11,50	7,80			m2		89,70
.2.4.1.1	Feutre		11,00	0,80			m2		8,80
.2.4.4.1	GNTA 0/31.5 et matériaux recyclés ép=20cm		11,00	5,95			m2		65,45
.2.4.4.4	1ère couche 1,5kg émulsion de bitume et 6L/m2 de gravillons 4/		11,00	2,00			m2		22,00
.2.4.4.5	2è couche 1,5kg émulsion de bitume et 6L/m2 de gravillons 2/		11,00	2,00			m2		22,00
							<b>SOUS TOTAL</b>		<b>511,95</b>
<b>J</b>		<b>Réprise du parking "Chataignier"</b>							
.2.3.6.1	Rabotage ou scarification du revêtement existant	70,00		1,40			m2	98,00	
.2.4.1.3	Reprofilage GNTA diontique 0/31,5 ép= 5cm à 10 cm	70,00		3,20			m2	224,00	
.2.4.2.1	Cloutage diontique 10/14	70,00		0,40			m2	28,00	
.2.4.2.2	Imprégnation 1,5kg ém. bitume	70,00		0,45			m2	31,50	
.2.4.2.8	Enrobé à chaud 0/10 150kg/m2	70,00		9,40			m2	658,00	
.2.15.12.1	Marquage bande en 0,05 - 0,10 - 0,12 ou 0,18 m de large continue ou discontinu	25		2,00			ml	50,00	
.2.9.2	Remise à niveau Chambre PTT	150		1,00			ml	150,00	
							<b>SOUS TOTAL</b>		<b>1239,50</b>
<b>K</b>		<b>Réalisation d'une signalisation pour la régulation bus en phase 4</b>							
PN	Forfait de mise en place de ballroads et panneaux d'interdiction de station	1,00					Ft	200,00	
							<b>SOUS TOTAL</b>		<b>200,00</b>
<b>MONTANT TOTAL TRAVAUX COMPLEMENTAIRES MO HT ZONE 1</b>								<b>20 346,38 €</b>	
<b>MONTANT TOTAL TRAVAUX COMPLEMENTAIRES MO HT ZONE 2</b>									<b>10 525,67 €</b>
<b>MONTANT TOTAL TRAVAUX COMPLEMENTAIRES MO HT TOTAL</b>								<b>30 872,05 €</b>	

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20161020-c14-10-2016-DE  
Date de télétransmission : 20/10/2016  
Date de réception préfecture : 20/10/2016

**AVENANT LOT 1 VRD SIGNALISATION FIXE ET TEMPORAIRE  
COLAS CENTRE OUEST**

26/09/2016

TRAVAUX Zone 1 et 2	N° de prix	TRAVAUX EN MOINS-VALUE SELON DPGF	Qté Zone 1	Qté Zone 2	PU			Montant ZONE 1	Montant ZONE 2	
Lot 1 VRD - Signalisation fixe et temporaire COLAS	<b>L</b>	<b>Suppression des places de stationnement longitudinal parcelles Jubie</b>								
	.2.4.5.2	Bordure T2	27,00		21,00		ml	567,00		
	.2.4.1.1	Feutre	60,00		0,80		m2	48,00		
	.2.4.1.3	GNTA 0/31,5 et matériaux recyclés ép=35cm	60,00		4,65		m2	279,00		
	.2.4.2.1	Cloutage dioritique 10/1+	60,00		0,40		m2	24,00		
	.2.4.2.2	Imprégnation 1,5kg ém. bitume	60,00		0,45		m2	27,00		
	.2.4.2.8	Enrobé à chaud 0/10 150kg/m2	60,00		9,40		m2	564,00		
								<b>SOUS TOTAL</b>	<b>1509,00</b>	
	<b>M</b>	<b>Diminution largeur cheminement parcelle GERVAL</b>								
	.2.4.1.1	Feutre		70,00	0,80		m2		56,00	
	.2.4.4.1	GNTA 0/31,5 et matériaux recyclés ép=20cm		70,00	5,95		m2		416,50	
	.2.4.4.4	1ère couche 1,5kg émulsion de bitume et 6L/m2 de gravillons 4/		70,00	2,00		m2		140,00	
	.2.4.4.5	2e couche 1,5kg émulsion de bitume et 6L/m2 de gravillons 2/		70,00	2,10		m2		147,00	
								<b>SOUS TOTAL</b>	<b>759,50</b>	
	<b>N</b>	<b>Abandon du traitement de l'entrée privée rue des Tailée</b>								
	.2.4.1.1	Reprofilage GNTA dioritique 0/31,5 ép= 5 à 10cm		50,00	3,20		m2		160,00	
	.2.4.4.1	Cloutage dioritique 10/1+		50,00	0,40		m2		20,00	
	.2.4.4.4	Imprégnation 1,5kg ém. bitume		50,00	0,45		m2		22,50	
	.2.4.4.5	Enrobé à chaud 0/10 150kg/m2		50,00	9,40		m2		470,00	
								<b>SOUS TOTAL</b>	<b>672,50</b>	
	<b>O</b>	<b>Surlargeur Chaussée pour piste de chantier et assise bordures coulée</b>								
	.2.4.1.1	Feutre	100,00	137,50	0,80		m2	80,00	110,00	
	.2.4.1.3	GNTA 0/31,5 et matériaux recyclés ép=35cm	100,00	137,50	4,65		m2	465,00	639,38	
.2.4.2.1	Cloutage dioritique 10/1+	100,00	400,00	0,40		m2	40,00	160,00		
.2.4.2.2	Imprégnation 1,5kg ém. bitume	100,00	400,00	0,45		m2	45,00	180,00		
.2.4.2.4	Grave Bitume ép = 9cm de GB3 0/1+	100,00	400,00	8,50		m2	850,00	3400,00		
							<b>SOUS TOTAL</b>	<b>1480,00</b>	<b>4489,38</b>	
<b>MONTANT TOTAL TRAVAUX NON REALISES AU MARCHES HT ZONE 1</b>								<b>2 989,00 €</b>		
<b>MONTANT TOTAL TRAVAUX NON REALISES AU MARCHES HT ZONE 2</b>									<b>5 921,38 €</b>	
<b>MONTANT TOTAL TRAVAUX NON REALISES AU MARCHES HT TOTAL</b>								<b>8 910,38 €</b>		

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20161020-c14-10-2016-DE  
Date de télétransmission : 20/10/2016  
Date de réception préfecture : 20/10/2016

**AVENANT LOT 1 VRD SIGNALISATION FIXE ET TEMPORAIRE  
COLAS CENTRE OUEST**

26/09/2016

	MONTANT TOTAL AVENANT MARCHÉ HT ZONE 1	17 357,38 €
	MONTANT TOTAL AVENANT MARCHÉ HT ZONE 2	4 604,29 €
	MONTANT TOTAL AVENANT MARCHÉ HT TOTAL	21 961,67 €

	MONTANT TOTAL MARCHÉ LOT 1 HT ZONE 1 AVANT AVENANT	311 535,60 €
	MONTANT TOTAL PLUS VALUE MARCHÉ LOT 1 HT ZONE 2 AVANT AVENANT	160 379,90 €
	MONTANT TOTAL PLUS VALUE MARCHÉ LOT 1 HT TOTAL AVANT AVENANT	471 915,50 €

	MONTANT TOTAL MARCHÉ LOT 1 HT ZONE 1 APRES AVENANT	328 892,98 €
	MONTANT TOTAL PLUS VALUE MARCHÉ LOT 1 HT ZONE 2 APRES AVENANT	164 984,19 €
	MONTANT TOTAL PLUS VALUE MARCHÉ LOT 1 HT TOTAL APRES AVENANT	493 877,17 €

Accusé de réception en préfecture  
079-200041317-20161020-c14-10-2016-DE  
Date de télétransmission : 20/10/2016  
Date de réception préfecture : 20/10/2016